



14ème législature

Question N° : 49957	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie
Rubrique >entreprises	Tête d'analyse >emploi et activité	Analyse > Auchan. suppressions de postes. perspectives.
Question publiée au JO le : 18/02/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 27/05/2014 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le groupe Auchan, qui inquiète l'union des commerçants et artisans de Vaucluse. Le groupe Auchan annonce un « plan de licenciement de 800 cadres dans les trois années à venir et la création de 500 postes d'employés commerciaux ». L'union des commerçants et artisans de Vaucluse s'insurge contre cette décision car dans le même temps le groupe Auchan encaissera près de 120 millions d'euros au titre de crédit d'impôt. Il lui demande s'il pense que le crédit d'impôt va réellement développer l'emploi dans ce contexte précis, à savoir 120 millions d'euros de crédit d'impôt pour 300 licenciements secs.